**Fiche pratique 3 : Comment faire connaître ses missions bénévoles ?**



**Le bouche-à-oreille et l’appel à ses réseaux :**

* mobilisation de leurs proches par les bénévoles actifs, appels à bénévoles faits lors des cultes en lien avec la paroisse : le pasteur peut repérer les personnes prêtes à s’engager et celles susceptibles de solliciter leur réseau ;
* appel à bénévoles *via* une « liste de diffusion » intégrant des personnes de la paroisse ;
* cooptation par des bénévoles, salariés ou administrateurs ;
* envoi d’un appel à bénévoles, par e-mail, à l’ensemble des personnes de la structure (salariés, bénévoles, administrateurs, adhérents) et aux partenaires, pour qu’ils le relaient.



**Les médias et les réseaux sociaux :**

* sur son site Internet : un onglet clairement identifiable et une formulation concise « engagement bénévole », « offre de bénévolat », « missions bénévoles ». Possibilité d’inclure un guide du bénévole téléchargeable décrivant les actions de la structure, les principes de l’engagement bénévole et les missions envisageables. Intégrer un formulaire pour candidater en ligne sur sa page d’accueil avec des photos et des témoignages ;
* dans ses communications : infolettres, actualités sur le site Internet, mailings ;
* sur ses réseaux sociaux : [Facebook](https://www.facebook.com/), [LinkedIn](https://www.linkedin.com/), [Instagram](https://www.instagram.com/), [Twitter](https://twitter.com/) ;
* dans des articles de la presse locale et émissions de radio à l’occasion desquels il est possible de faire un appel à bénévoles.



**Lors d’événements :**

* forum des associations, vide-greniers, fêtes de quartier… ;
* intervention dans les universités, les grandes écoles (qui souvent imposent à leurs étudiants des engagements ou missions de bénévolat dans des associations dans le cadre de leurs études). Cibler les salons des grandes écoles ou universités en fonction des besoins : par exemple des étudiants en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) pour proposer des activités sportives aux personnes accompagnées.



**L’appel à bénévoles localement :**

* annonces dans les structures proches, sur les panneaux d’affichage : centres sociaux, maisons de quartier, maisons des associations, commerces, mairie, partenaires ;
* organisation de réunions d’information collectives régulières pour des personnes vivant à proximité de la structure ;
* programmation de journées portes ouvertes de la structure avec des animations, des rencontres avec les bénévoles et des salariés impliqués dans les actions.



**Les structures spécifiques :**

* Des missions en service civique proposées aux jeunes ou du volontariat : comme [VISA](https://www.visa-ad.org/), [Uniscité](https://www.uniscite.fr/).

 **Les sites spécialisés** (certaines plateformes requièrent une adhésion)**:**

* [Carrefour de l’engagement protestant](https://www.engagement-protestant.fr/) ;
* [France Bénévolat](https://www.francebenevolat.org/) ;
* [Tousbénévoles](https://www.tousbenevoles.org/) et leur site dédié pour la recherche de jeunes bénévoles : [jeuneetbenevole](https://www.jeuneetbenevole.org/) ;
* [JeVeuxAider](https://www.jeveuxaider.gouv.fr/) ;
* [Benevolt](https://www.benevolt.fr/) ;
* les sites Internet des mairies avec des espaces du type « je participe » ;
* [La Fabrique de la Solidarité](https://www.paris.fr/pages/la-fabrique-de-la-solidarite-6389" \l "la-fabrique-de-la-solidarite) , [je m’engage](https://jemengage.paris.fr/) : uniquement à Paris ;
* des sites dédiés au bénévolat ponctuel / pour événementiel :
* [Benenova](https://www.benenova.fr/) : propose des bénévolats ponctuels, lors d’événements, avec une priorité de proximité (possible pour Paris, Lille, Nantes et Rennes),
* [Instants Bénévoles](https://www.instantsbenevoles.fr/accueil): met en relation les organisateurs d’événements et les bénévoles souhaitant y participer,
* [Diffuz](https://www.diffuz.com/) : permet de trouver des bénévoles en lançant des défis solidaires sur le thème de votre cause : bien-être et santé, aide aux personnes en difficulté, éducation et citoyenneté, etc.
* Des sites dédiés au mécénat de compétences et des "bénévoles experts" :
* [Passerelles et compétences](https://passerellesetcompetences.org/) : il s’agit de bénévolat de compétences,
* [ProBonoLab](https://www.probonolab.org/) : promeut **l’engagement par le partage de compétences** (bénévolat/mécénat de compétences),
* [Vendredi](https://www.vendredi.cc/) : développe le **concept de travail partagé entre entreprises et acteurs de l'innovation sociale,**
* [KOEO](https://www.koeo.net/) : offre un **don d’expertises** de collaborateurs volontaires, pendant leur temps de travail,
* [Wenabi](https://www.wenabi.com/) : **trouve des bénévoles** pour vos besoins ponctuels ou fait appel à des **personnes qualifiées** pour vous aider dans vos projets.

*Les plateformes Koeo et Wenabi font le lien entre le monde de l'entreprise et celui des associations. Soit les associations organisent pour ces entreprises une journée de solidarité et proposent à l'entreprise un panel d'actions possibles, soit chaque association publie son besoin et ses missions sur un site, et les entreprises choisissent le projet dans lequel elles veulent s'investir.*